

# Votre Logement *Infos*

N° 3 octobre 2002

80 % de nos déchets sont récupérables

## Jetez utile!

## Élisez vos représentants

Le parcours d'une nouvelle  
résidente à l'Office

## Hébergée un an par une locataire



Le trimestriel des locataires de l'Office Public d'Habitations à Loyer Modéré de Chartres

# Sommaire



## Aujourd'hui, Demain

- 3 Élisez vos représentants !
- 4 Jacques Mousnier, administrateur  
Les locataires n'ont pas compris ma position
- 5 De nouveaux agents de proximité



## Pratique

- 6 80 % de nos déchets sont récupérables  
Jetez utile !
- 8 Jaune, vert ou bleu : trois types  
de conteneurs près de chez vous



## En Interne

- 10 Un agent de l'Office sur le podium !



## Patrimoine

- 11 Travaux
- 12 Constructions  
Résidence Saint-Éxupéry à Lèves  
Une "maison" pour les handicapés



## Voisin, Voisine

- 14 Le parcours d'une nouvelle résidente à l'Office  
Hébergée un an par une locataire



## La vie qui va

- 15 Autour d'un barbecue



## En direct avec vous

### Éditorial

### Améliorons ensemble la qualité de vie

J'ai d'abord une pensée très émue pour Pierre Raymondaut qui vient de nous quitter. J'appréciais l'homme, la qualité de son travail en tant qu'administrateur de l'Office HLM. Il était aussi maire de Saint-Prest et nous partagions la même passion pour la proximité et le travail de terrain.

Le 13 décembre est un rendez-vous avec la démocratie de proximité à travers les élections des représentants des locataires qui siégeront au Conseil d'Administration de l'Office HLM.

Une échéance importante pour laquelle il faut se mobiliser en votant.

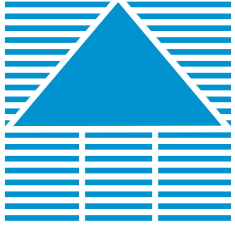
Ces élus sont là pour faire entendre votre voix et contribuer ainsi à l'amélioration de la qualité de la vie quotidienne partout dans la ville.

Beaucoup de choses sont mises en place. Par exemple, le recrutement des agents de proximité se poursuit. Cinq sont déjà en poste. Beaulieu a été le premier concerné par

cette mise en place. Ensemble, il faut encore améliorer la qualité de vie à Chartres.



Jean-Pierre GORGES  
Président de l'OPHLM de Chartres



# Aujourd'hui, Demain

## Élisez vos représentants !

Le 13 décembre auront lieu les élections des représentants des locataires. Ils siègent au Conseil d'Administration et défendent vos intérêts.

Les administrateurs locataires vous représentent auprès de l'Office HLM. En étant vos porte-parole ils contribuent à l'amélioration de la vie quotidienne dans les quartiers. Élus pour quatre ans, ils défendent vos intérêts lors des séances du Conseil d'Administration de l'Office. Ils ont d'ailleurs les mêmes pouvoirs et les mêmes devoirs que les autres membres du Conseil d'Administration. Ils votent le budget, délibèrent sur les augmentations de loyers et les opérations de construction ou de réhabilitation. L'un d'entre eux, siège à la Commission d'attribution des logements.

### Qui est éligible ?

Est éligible le locataire, quelle que soit sa nationalité, qui répond aux critères définis par le Code de la Construction et de l'Habitation. Le locataire doit être âgé de 18 ans au moins, être à jour de ses loyers ou bénéficier d'une décision de justice accordant des délais de paiement.

Les représentants de locataires sont élus sur des listes de candidats présentées par des associations œuvrant dans le domaine du logement (CNL, CLCV, AFOC...). Ces associations doivent être indépendantes de tout parti politique ou organisation philosophique, confessionnelle, ethnique ou raciale. Elles ne doivent pas poursuivre des intérêts collectifs

contraires aux objectifs du logement social ou de la politique de la ville.

### Trois administrateurs

Trois locataires vous représentent actuellement à l'Office (voir aussi votre Logement N° 1 page 7) :

- Maurice Bacle, membre de la Confédération Nationale du Logement (C.N.L.).
- Jean-Michel Brunet, pour l'association Consommation, Logement, Cadre de Vie (C.L.C.V.).
- Jacques Mousnier, représentant l'Association Force Ouvrière de Consommateurs (A.F.O.C.).

Maurice Bacle et Jean-Michel Brunet

sont candidats aux prochaines élections. Jacques Mousnier a, quant à lui, fait part de sa décision de ne pas se représenter (lire page suivante).

### Qui est électeur ?

Est électeur :

- tout locataire ayant un contrat de location pour un logement de l'Office HLM. Le contrat de location doit avoir été signé au plus tard six semaines avant la date des élections. Chaque contrat ne donne droit qu'à une voix ;
- les occupants de bonne foi dont le titre de location a été résilié pour défaut de paiement du loyer mais qui sont sans dette à l'égard de l'Office ;
- les sous-locataires qui ont conclu avec une association ou un centre (visés par le Code de la construction et de l'habitation) un contrat de sous-location.

### Un vote par correspondance

Vous recevrez à votre domicile les listes de candidats. Chaque liste comprend six noms (trois titulaires, trois suppléants). Il vous suffit de retourner à nos bureaux, selon les modalités qui vous seront communiquées ultérieurement, le bulletin correspondant à la liste de votre choix.

Les sièges revenant à chaque liste en fonction du résultat du scrutin sont attribués dans l'ordre des noms figurant sur la liste.

Le dépouillement au siège de l'Office est effectué par un bureau comprenant le Président en exercice ou son représentant, un membre du Conseil d'Administration désigné par le Préfet et au moins un représentant de chaque liste de candidats.

Les résultats sont immédiatement affichés dans les immeubles.



Jacques Mousnier, administrateur

# “Les locataires n’ont pas compris ma position”

Nommé administrateur locataire le 6 juin 1992, Jacques Mousnier achèvera son troisième et dernier mandat le 6 décembre 2002. Il nous a reçus à son domicile de Rechèvres.

**V**otre Logement : Vous avez décidé de ne pas vous représenter aux élections, pourquoi ?  
**Jacques Mousnier :** Depuis dix ans, les locataires m’ont fait confiance pour les représenter en tant que membre de l’Association de consommateurs AFOC. J’ai le sentiment d’avoir rempli la tâche qui m’était confiée avec dévouement, parfois dans des conditions difficiles. Mais après maintes réflexions, j’ai décidé de ne pas me représenter. Je préfère sortir par la grande porte... Les locataires du quartier de Rechèvres n’ont pas compris ma position. Ils se disent : “il est représentant des locataires mais il est prêt à partir...”. Cela fait dix ans que le plateau est en sursis. Rechèvres était un quartier expérimental construit en 1952. Il était prévu pour durer une vingtaine d’années, or il a cinquante ans, des façades se fendillent...

**V. L. :** les locataires craignent de perdre leur tranquillité ?

**J. M. :** Je suis locataire d’un petit pavillon à Rechèvres, c’est un quartier paisible où il fait bon vivre. Mais, si nous pouvons être logés dans de nouveaux pavillons avec un jardin plus petit... J’ai confiance. Mais, il ne faut pas bétonner. Il faut que le quartier garde son aspect pavillonnaire, qu’il y ait des jardins, des espaces verts.

**V. L. :** Quelles doivent être les qualités d’un administrateur locataire ?

**J. M. :** La diplomatie.

**V. L. :** Quelles sont ses fonctions ?

**J. M. :** Nous devons défendre les locataires, surtout, veiller à ce que les loyers augmentent de façon raisonnable. Souvent, il s’agit d’être un intermédiaire avec l’Office quand les locataires ont des réparations à effectuer. Lorsqu’effectivement c’est du ressort de l’Office cela se passe bien, sinon...

Être administrateur c’est aussi recevoir des appels téléphoniques à 8 heures du matin ou à 23 heures.

(M<sup>me</sup> Mousnier intervient : Je ne compte pas les heures qu’il a passées au téléphone. Plus il était sollicité plus il était heureux !).

**V. L. :** Quel est l’intérêt de la fonction ?

**J. M. :** J’ai appris énormément. J’étais employé d’imprimerie lorsque j’ai été élu. Au début, j’ai un peu paniqué, mais j’ai écouté, on apprend vite. Il est arrivé que je sois cinq jours sur cinq à l’Office pour être présent à deux ou trois Commissions



d’Appel d’Offres, au Conseil d’Administration, à la Commission de Conciliation.

Et puis, je sais tout ce qui se passe sur Rechèvres mais aussi les autres quartiers par l’intermédiaire des locataires et des agents de l’office.

**V. L. :** Quel bilan tirez-vous de ces dix années ?

**J. M. :** Je ne peux pas dire qu’en dix ans il y a eu de grands bouleversements. Mais j’apprécie le dialogue qui existe aujourd’hui entre les administrateurs. Mon regret est qu’il n’ait pas été mis en place un service technique aux personnes âgées. Je voudrais également dire aux locataires qu’ils n’ont pas idée de l’ampleur du travail accompli à l’Office HLM. Chaque service, souvent surchargé, travaille dans l’objectif de trouver une solution à nos problèmes. Avec un parc de plus de six mille logements ce n’est pas toujours évident.

## Pierre Raymondaud est décédé



Nommé par décision du Préfet en date du 14 mai 2001, Pierre Raymondaud était administrateur de notre Office.

Il était également maire de la commune de Saint-Prest et président du Syndicat Intercommunal de Gestion des Installations Sportives.

Il vient de nous quitter après une

hospitalisation.

Le Conseil d'Administration du 3 septembre lui a rendu hommage. Les administrateurs et le personnel de l'Office garderont en mémoire l'accent limousin de ses interventions, surtout lorsque les projets de notre Office concernaient la commune de Saint-Prest.

Le Président de l'Office, l'ensemble du Conseil d'Administration et le personnel ont présenté leurs condoléances à sa famille lors de la cérémonie en son hommage à Saint-Prest.

## En Bref...

Jean-Louis Duret, a été nommé administrateur de l'Office par le Préfet.

Il remplace à ce titre, Michel Morvan, en qualité de Directeur Régional de DEXIA Crédit Local.

Ce dernier est nommé au service de l'inspection au siège de DEXIA Crédit local.

(Voir aussi Votre Logement n° 1 p. 7).

## Beaulieu

# Vos nouveaux agents de proximité

L'Office Hlm poursuit le recrutement d'agents de proximité. Comme nous vous l'indiquions dans nos précédentes éditions, le quartier de Beaulieu est le premier concerné par la mise en place de ce dispositif. À terme, huit points d'accueils seront en service.

Actuellement, cinq agents, encadrés par Antoine Andreu, sont en poste. Lorsqu'ils ne sont pas sur le terrain vous pouvez les rencontrer aux trois points d'accueil suivants:

(Les heures de permanence et N° de téléphone seront prochainement communiqués aux locataires du quartier par courrier).

### 1 rue Pierre et Marie Curie



Sylvère Lothaire (à gauche) et Jean-Marc Baudrin prennent en charge ce secteur:

1 au 13 et 2, 4, 6 rue Curie  
23 au 31 rue de Brétigny  
1 au 11, 4 et 6, et 8 au 18 rue Lavoisier  
2 au 8 et 13, 15 rue Ampère  
1 et 3 rue Lebon  
1 et 3 et 2 au 14 rue Branly  
24, 26, 28 avenue de Beaulieu

### 7, place de Spire



Les agents, Ludovic Simard (ci-dessus) et Abdellah Hindaoui (photo du haut, à gauche) ont pour secteur d'intervention:

1 au 11 et 2 au 4 place de Spire  
1 au 15 et 2 au 10 rue Clos Brette  
2 au 6 Impasse Champs Chatons  
2, 4, 6 Impasse des Chevillons  
2 au 8 rue Fredet  
1 au 7 rue Godeau

### 2, rue de Broglie

Dominique Allard intervient:  
43 à 55 et 8 au 18 avenue de Beaulieu

2, 4, 6, 8 rue Broglie  
2, 4, 7 et du 9 au 16 rue des Blottes  
1 au 8 rue Lumière  
1 au 11 rue des Petits Clos  
1 au 7 et 9, 11 rue du Chemin Doux



### Des interlocuteurs privilégiés

Les agents de proximité ont pour missions l'entretien des parties communes, le service des ordures ménagères (lorsqu'ils n'est pas pris en charge par la régie), la distribution des sacs poubelles, les menus travaux de maintenance (changement d'ampoules ou d'interrupteurs, raccords de peinture, etc.).

Ils sont aussi vos interlocuteurs privilégiés pour toute intervention de l'Office HLM (nuisances, dégradations, conflit de voisinage, etc.).

Hyacinthe Guéret, reste quant à lui surveillant sur le quartier de Beaulieu.



## Pratique

80 % de nos déchets sont récupérables

# Jetez utile !



En logement individuel, les sacs translucides jaunes sont collectés une fois par semaine dans chaque commune de la Communauté d'Agglomération de Chartres. Photo : Cédric Laillet, Communauté d'agglomération de Chartres.

L'habitat individuel de l'agglomération chartraine a été équipé pour le tri des emballages ménagers. Il faut se mobiliser à présent dans les logements collectifs.

**L**a production de déchets ménagers ne cesse d'augmenter. Dans l'agglomération chartraine ce sont 40 000 tonnes qui sont produites chaque année !

Cela tient au fait que nos modes de vie ont changé. Nous faisons moins souvent les courses, les produits sont donc emballés de façon à être conservés. Nous faisons aussi moins souvent la cuisine, les plats préparés en barquettes ont donc fait leur apparition.

### Colonnes de vide-ordures

Face à la part sans cesse croissante de déchets, il devient plus que nécessaire de procéder à la collecte sélective. Elle va se mettre en place, progressivement, dans les immeubles de l'Office. Deux sites pilotes ont été retenus : Beaulieu et Saint Chéron.

Dans ces quartiers les colonnes de vides ordures sont progressivement condamnées.

Les vide-ordures sont d'ailleurs sources de nuisances : bruit, infection, odeurs, cafards.

Vous devrez donc descendre votre sac d'ordures ménagères dans le container prévu à cet effet dans les parties communes.

Dans certaines cages d'escalier, les containers sont mis en place avant même que la colonne ne soit condamnée. Pour faciliter le travail des agents de proximité, nous vous demandons, lorsque les containers sont en place, de ne plus jeter vos déchets ménagers dans les vides ordures mais de les descendre dans le local poubelles, dans des sacs. Chaque trimestre, votre agent de proximité vous remettra un rouleau de sacs, par personne au foyer.

### La collecte sélective

Avec la collecte sélective vous devrez aussi séparer les emballages à recycler des autres déchets et les déposer dans un conteneur jaune prévu à cet effet (voir plan page suivante):

### Quels sont les emballages recyclables à emmener dans le conteneur à bande jaune près de chez vous ?

- les boîtes de conserve et emballages en acier et aluminium;
- les briques alimentaires (toutes les briques, qu'elles aient contenu du lait, de la soupe du jus de fruits);
- les bouteilles plastiques;
- les cartons.

### Gaspillage

Jeter ces emballages c'est du gaspillage. Triés, ils peuvent avoir une deuxième, une troisième vie...

- Les bouteilles plastique peuvent être transformées en fibres synthétiques destinées au rembourrage des peluches ou en fil à tricoter ! Avec 27 bouteilles, on réalise un chandail !
- 620 cannettes d'aluminium peuvent se transformer en un vélo.
- Le paquet de lessive jeté à la poubelle se retrouve de nouveau à la maison réincarné en papier peint !
- Les papiers et cartons redeviennent papiers et cartons.

Collecter c'est aussi créer des emplois: des professionnels interviennent pour collecter, trier, conditionner, transformer.



Les emballages peuvent être jetés dans les sacs translucides jaunes ou dans un conteneur à bande jaune lorsque vous en avez un près de chez vous.

### 100 ans à disparaître



C'est également prendre son cadre de vie en main et préserver les ressources naturelles:

- Une boîte de conserve met 100 ans à disparaître alors que chaque tonne d'acier recyclé fait économiser une tonne de minerai de fer.

### Pensez aux agents de proximité !

Les sabots de vide-ordures seront condamnés progressivement.

Pour faciliter le travail des agents de proximité, nous vous demandons, dès que le container est en place dans votre local poubelles, de ne plus jeter vos déchets ménagers dans les vides ordures. Vous devez les descendre **DANS DES SACS.**

- Chaque tonne de plastique fait économiser entre 700 et 800 kg de pétrole brut.
- Chaque tonne de briques alimentaires permet d'économiser 2 tonnes de bois. Chaque tonne d'emballage en carton recyclé fait également économiser 2,5 tonnes de bois.

Les décharges en revanche, sont des facteurs de pollution, des eaux, de l'air et représentent des risques pour la santé.

# Jaune, vert ou bleu: trois types

À chaque conteneur ses déchets.

## LES CONTENEURS JAUNES

Ils sont destinés, tout comme les sacs jaunes translucides, à recevoir :

- les boîtes de conserve, les emballages en acier et en aluminium ;
- les briques alimentaires ;
- les bouteilles plastiques ;
- les petits cartons ;










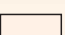
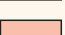
Les conteneurs à bande bleue

Ils reçoivent les papiers, les journaux et les magazines.

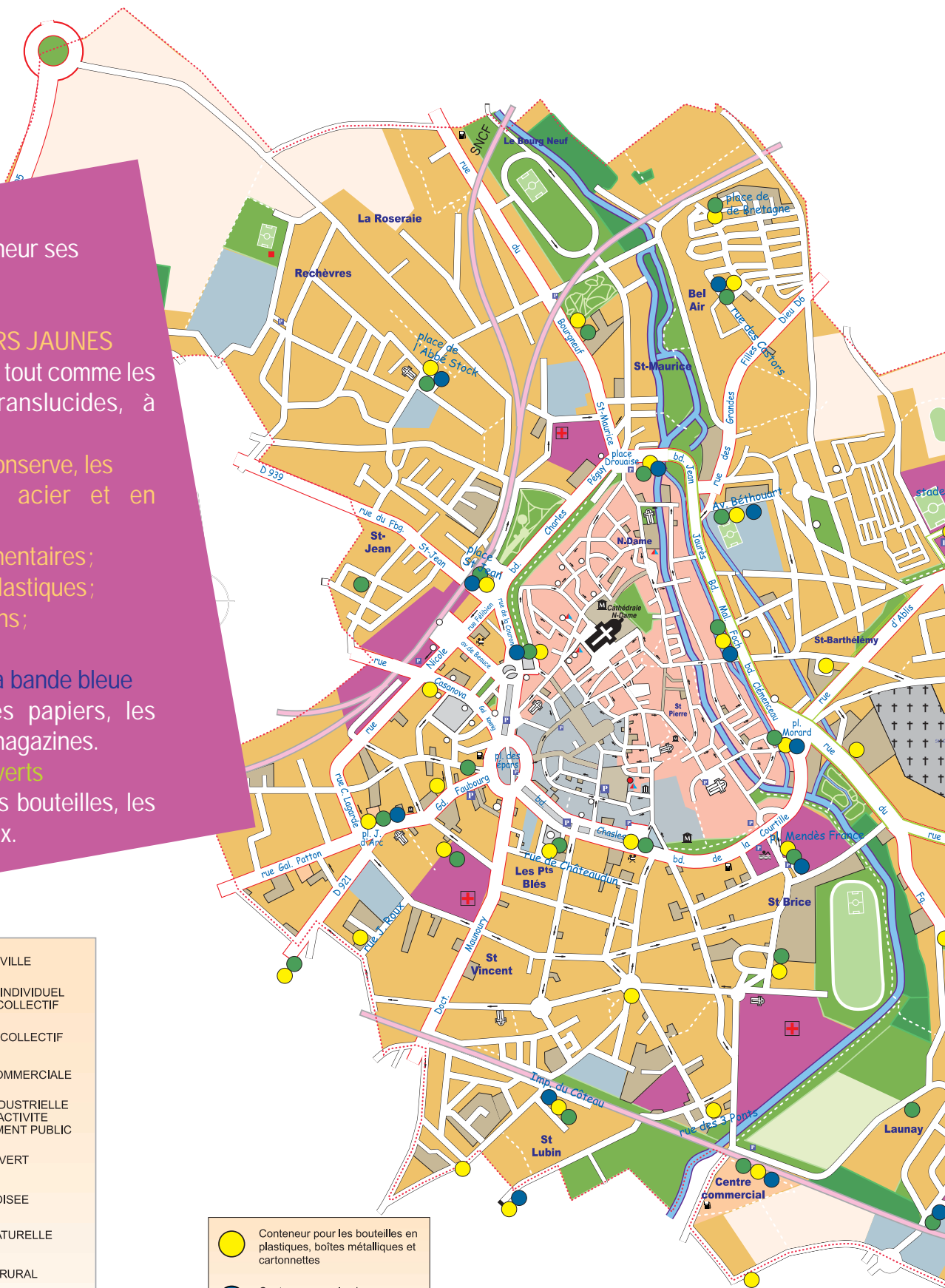
## Les conteneurs verts

Pour le verre, les bouteilles, les flacons et bocaux.

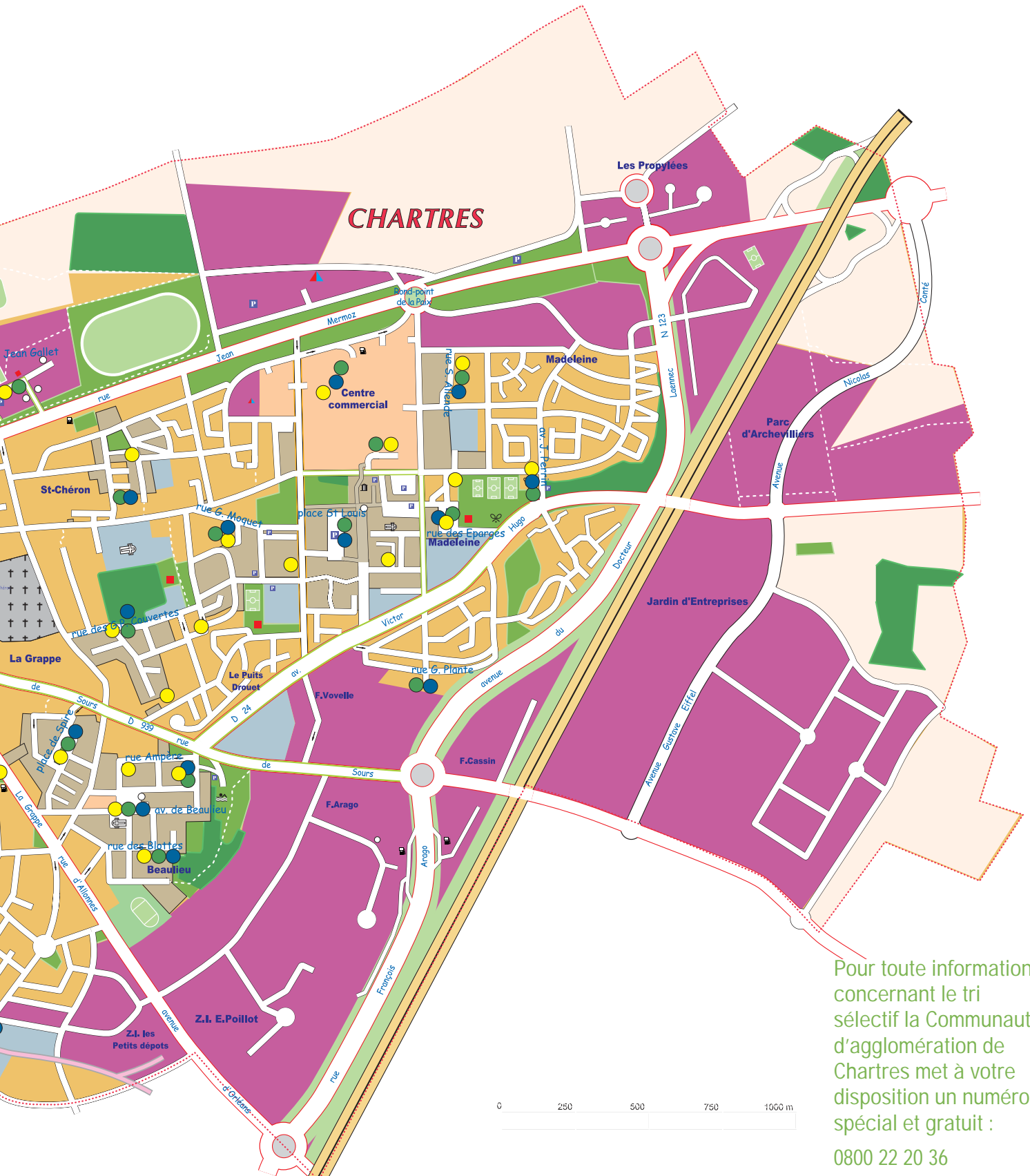
Réalisation Stéphane Le dévéhat / Communauté d'Agglomération de Chartres

	CENTRE VILLE
	HABITAT INDIVIDUEL et SEMI-COLLECTIF
	HABITAT COLLECTIF
	ZONE COMMERCIALE
	ZONE INDUSTRIELLE ZONE D'ACTIVITE EQUIPEMENT PUBLIC
	ESPACE VERT
	ZONE BOISEE
	ZONE NATURELLE
	ESPACE RURAL
	SECTEUR SAUVEGARDE
	SECTEUR D'ENSEIGNEMENT

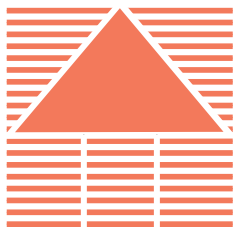
	Conteneur pour les bouteilles en plastiques, boîtes métalliques et cartonnettes
	Conteneur pour les journaux, magazines, prospectus
	Conteneur pour le verre



# de conteneurs près de chez vous



Pour toute information concernant le tri sélectif la Communauté d'agglomération de Chartres met à votre disposition un numéro spécial et gratuit :  
0800 22 20 36



# Un agent de l'Office sur le podium!



Fabrice Poullard est plombier à l'Office. Sa passion : la course... à pied, à vélo, en VTT.

le club de duathlon de Nogent le Rotrou. "À partir de ce moment-là je me suis entraîné tous les jours, et même deux fois par jour!"

La consécration arrive en 1991. Il est tour à tour champion de France, 7<sup>e</sup> au championnat d'Europe à Birmingham. La même année il signe un Contrat Emploi Solidarité

remporte 7 victoires.

En 2002 il fait confiance à Extrême Bike et monte sur le podium au titre de champion régional de VTT (catégorie master 1)!

"Je devais participer aux Championnats de France à Orres le 19 juillet, mais je revenais déjà de trois semaines de vacances... Ce sera pour l'année prochaine..."

Au programme aussi en 2003: un triathlon avec son collègue, Frédéric Foucher. "Frédo lui n'est pas vraiment un sportif. Sa passion ce sont les raids en solitaire. Le prochain est prévu dans le Grand Nord..." Mais ceci est déjà une autre histoire...

**F**abrice? Ah, on est content quand il remporte une victoire! Fabrice Poullard a trouvé de fervents supporters auprès de ses collègues des services techniques de l'Office Hlm.

C'est que ce plombier est aussi coureur émérite: champion de France de duathlon en 1991, 7<sup>e</sup> au Championnat d'Europe la même année, vainqueur de l'Open de Chartres le 7 juillet dernier... Alors, les coupures de presse se succèdent sur le panneau d'affichage de l'atelier de la Ouche au Cocq, comme autant de trophées.

### "Un verre de chocolat"

Tout a commencé lorsqu'il avait 7 ans. "Nous participions en famille aux petits cross de village. Je me souviens qu'à l'arrivée nous avions une brioche ou un verre de chocolat. Les grands eux, avaient un verre de vin chaud..." En 1989, Fabrice Poullard s'entraîne avec

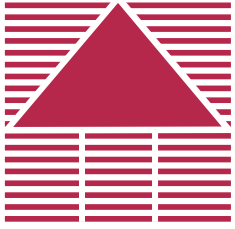
avec l'Office HLM. 1992. Fabrice prend des distances avec le sport. Employé à temps complet il consacre moins de temps aux entraînements et surtout, il perd son vélo dans une collision avec un automobiliste.

### "Il fallait avancer"

Il mettra complètement le sport de côté en 1996. Les week end et soirées sont alors consacrés à la construction de sa maison. "Il fallait avancer! il n'y avait plus de place pour le sport. Mais j'ai construit ma maison, ça aussi c'est un défi!"

Il ne se remet à l'entraînement qu'en 1999. En 2001 il prend sa licence de duathlon à Tri 28 et





## Patrimoine



# Travaux... Travaux... Travaux...

## ... En cours

### Peintures extérieures :

Beaulieu 3, La Madeleine, 1 rue aux Juifs, Planche aux Carpes, Perrault, Tertre du Pied Plat, rue Saint Brice, 30 rue des Perriers, Bethouart 1 et 2. Pavillons : La Poudrière, rue de la Famille, rue des Trois Ponts, Stade des Grands Prés, 7 rue des Épargés, 8 avenue de l'Hippodrome, rue Jean Mermoz, rue du Repos, Rechèvres.

### Beaulieu 3

Remplacement des chauffe-bains, mise en conformité des installations gaz, remplacement du robinet gaz des cuisinières par des robinets normalisés. Impasse Champs Chatons, impasse des Bordes, rue L. Godeau, pl. de Spire, rue du C. Brette, impasse des Chevillons, rue du Docteur Fredet.

### 1 bis rue du Massacre

Nettoyage des façades, traitement algicide et hydrofuge. Ces travaux en secteur sauvegardé ont pris du retard compte tenu du délai d'instruction par les Bâtiments de France.

1, 3, 5, 7, 11, 13 rue Salvador Allende  
Nettoyage des façades, traitement algicide (anti-mousse), réfection des peintures.

### 8, 10, 12 Clos du Vieux Fossé

Peintures des voies d'accès aux halls d'entrées.

### Condamnation des Vide-ordures :

Dans le cadre, prochainement, de la mise en place du tri sélectif, les vide-ordures sont supprimés à :

### Beaulieu :

1 au 11 rue du Chemin Doux, 1 au 8 avenue Lumière, 1 et 11 rue des Petits Clos, 7 au 15 rue des Blottes, 2 au 8 rue de Broglie, 10 au 16 rue des Blottes, 23 au 31 rue de Brétigny ;

### Saint-Chéron :

2 rue Saint-Vincent de Paul, 6 au 38 rue des Grandes Pierres Couvertes, 2 rue Farman.

### Beaulieu 1, 2, 3

- Reprise des carrelages muraux en façade des halls d'entrée.

### Rechèvres 200

Dépose des branchements et raccordements par les concessionnaires (EDF, GDF, ozone, France Télécom) en vue de la démolition de neuf pavillons isolés.

16 allée des Cognées, 2 et 9 allée des Hauts Perrons, 24 allée du Thymerais, 8 rue de La famille, 30 et 32 avenue de La République, 30 avenue de Verdun, 26 rue de Chavannes.

### 7, 13, 19 rue Charles Brune

Pose des boîtes aux lettres aux normes PTT et de portes palières coupe-feu.

### 15 rue Nicole

Ventilation des caves, révision de la

vmc. Remplacement des baies d'angle. Remplacement du chauffage.

Perriers 70, rue de l'Automne Ensoleillé  
Dalle béton du garage à vélos.

### Madeleine 2

Remplacement des fenêtres bois par d'autres en PVC :

en façade du 24 au 46 avenue A.Briand ; à l'arrière des bâtiments du 1 au 11 rue des Flandres Dunkerque.

### Beaulieu 2 et 3

Remplacement des fenêtres bois de salle de bain par d'autres en PVC.

### Beaulieu 1

Remplacement des persiennes en pignon, 1, 8, 11, 18 rue Lavoisier.

### Bel Air (pri 94)

Remplacement des fenêtres bois par d'autres en PVC.

### St Chéron

Remplacement des fenêtres bois de salle de bain par d'autres en PVC.

36, 38, rue des Grandes Pierres Couvertes

Remplacement des fenêtres extérieures bois par d'autres en PVC, pose de portes de halls anti vandales.

### La Madeleine

Des canisites seront installées par les services techniques de la ville de Chartres sur le quartier de la Madeleine.

Une réunion avec le service relations usagers de l'Office et les habitants du quartier s'est tenue le 26 septembre à cet effet.

## ... Prévu

## Incendies : Les travaux débiteront en octobre

### ● 38, rue des Grandes Pierres Couvertes

Un incendie s'est déclaré le 8 août, au 38, rue des Grandes Pierres Couvertes, dans le quartier Puits Drouet, à Chartres. Le feu a dévasté l'appartement 8, du 1er étage et causé des dégâts dans les parties communes ainsi qu' en façade de l'immeuble.

Les experts détermineront les causes réelles de l'incendie.

La régie de quartier des "3R", à laquelle plusieurs locataires étaient venus prêter main forte, a nettoyé les parties communes.

Les travaux devraient commencer courant octobre pour une durée de deux à trois mois.

### ● 9, rue du Chemin Doux

Dimanche, 25 août, un second incendie s'est déclaré au 9 rue du Chemin Doux, dans le quartier de Beaulieu. Le feu qui est parti de l'appartement 10, au dernier étage, a dévasté le logement et une partie de la toiture. Là aussi, l'expertise déterminera les causes de l'incendie.

La famille sinistrée a été relogée dans un appartement meublé de l'Office, mis à la disposition des personnes sinistrées, rue Lebon.

Les habitants se sont fortement mobilisés pour nettoyer les parties communes.

D'importants travaux sont à prévoir.

# Constructions...

Résidence rue Saint-Exupéry à Lèves

## Une "maison" pour les handicapés

À la demande du foyer "Les Hauts de Lèves" (Association "Les Papillons Blancs"), l'Office va réaliser une structure destinée à accueillir des handicapés mentaux et leur personnel d'encadrement.

Situé au lieu-dit "les Boissières", rue Saint Antoine de Saint-Exupéry à Lèves, le foyer dominera la ville de Chartres, avec la cathédrale en perspective d'un côté, les champs et le plateau de l'autre.

Plus qu'un établissement spécialisé, le foyer Saint-Exupéry pour handicapés mentaux sera un lieu de rencontre avec un esprit de village.

L'ambiance, créée par les volumes, les matériaux naturels, les ouvertures, la lumière, les couleurs, sera accueillante, calme, reposante et chaleureuse. C'est dans cet esprit que l'Office, maître d'ouvrage, et l'architecte Gérard Buffière, ont mené à bien ce projet en prenant en compte les contraintes de circulation et d'articulation des bâtiments entre eux.

Les futurs résidents devraient pouvoir entrer dans leurs nouveaux locaux au premier semestre 2004.

### Foyer permanent

- Rez-de-chaussée : séjour, 1 atelier, 2 salles d'activités, bureaux  
- 1er étage : 13 chambres, une chambre de veille  
- Transfert du foyer 8 rue Chanzy. Pour handicapés susceptibles d'acquies une autonomie, travaillant en CAT ou en atelier protégé.

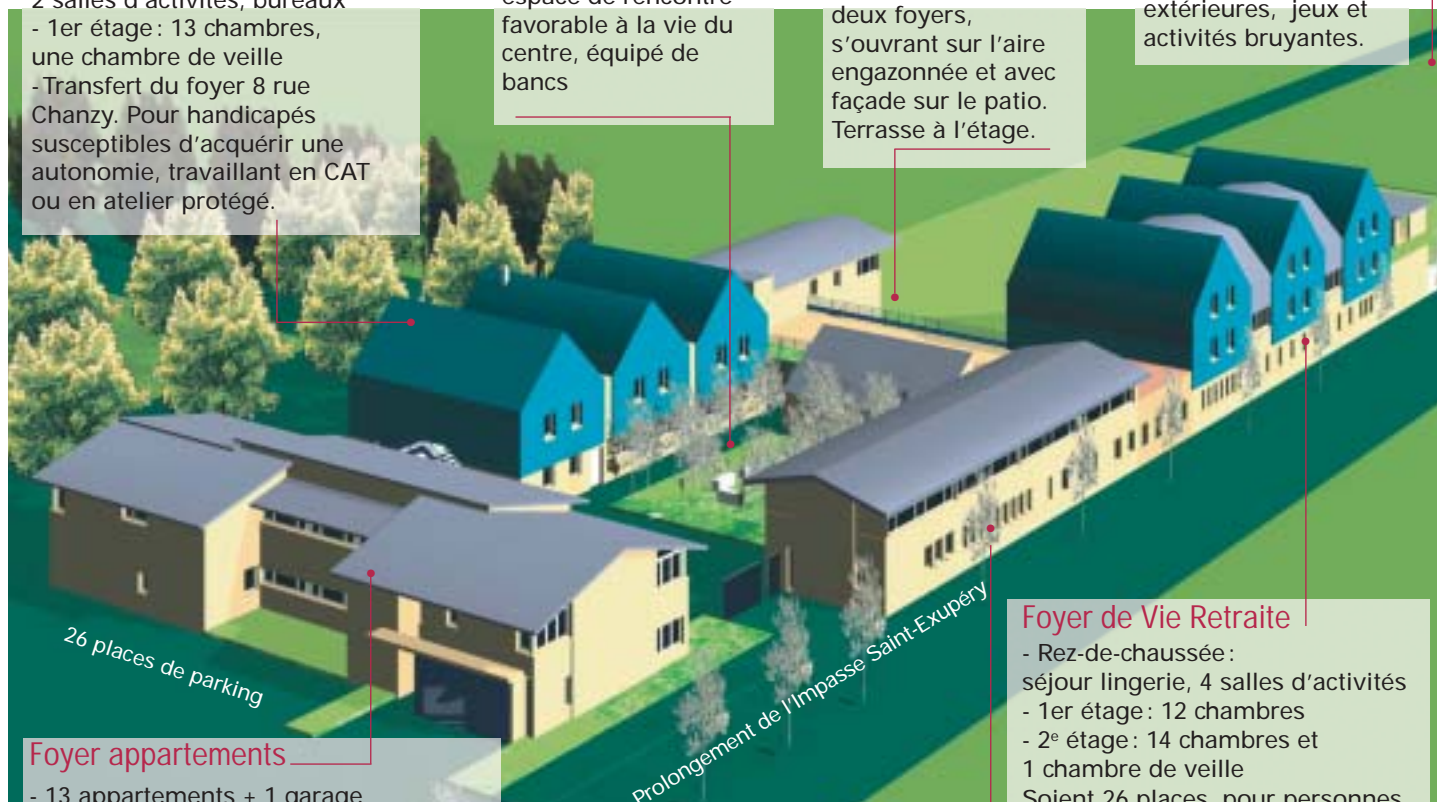
### Cour patio

Type place de village, espace de rencontre favorable à la vie du centre, équipé de bancs

Ensemble cuisine - salles à manger reliant les deux foyers, s'ouvrant sur l'aire engazonnée et avec façade sur le patio. Terrasse à l'étage.

### Aire engazonnée

Elle accueillera un pavillon pour activités extérieures, jeux et activités bruyantes.



### Foyer appartements

- 13 appartements + 1 garage  
Transfert des anciens appartements pour handicapés légers autonomes vivants seuls ou en couples, travaillant en CAT ou atelier protégé

### Foyer de Vie Retraite

- Rez-de-chaussée : séjour lingerie, 4 salles d'activités  
- 1er étage : 12 chambres  
- 2<sup>e</sup> étage : 14 chambres et 1 chambre de veille  
Soient 26 places, pour personnes en cessation d'activité ou ayant atteint l'âge de la retraite.

Administration et service médico-social

# Constructions... Constructions...

## “Nous devons nous adapter à l'évolution des résidents”

J.-P. Pickeroen, Directeur des foyers des “Papillons Blancs” de l'agglomération chartraine nous fait part de ses projets pour mieux accompagner les handicapés tout au long de leur vie.

**Votre Logement : La résidence Saint-Éxupéry accueillera en 2004 les handicapés mentaux des Papillons Blancs. Pourquoi une nouvelle structure ?**

**J. P. Pickeroen :** Nos foyers doivent répondre aux besoins des résidents au moment de leur admission mais aussi s'adapter à leur évolution. Nous devons notamment prendre en compte le vieillissement des handicapés et de leur famille. Le nouveau foyer de vie de 26 places accueillera des personnes en cessation d'activité professionnelle en CAT ou en Atelier Protégé. C'est un confort car lorsqu'il faut orienter les personnes vers un foyer lointain, l'adaptation est difficile. Avec ce Foyer de Vie Retraite les handicapés pourront évoluer au cours de leur vie.

**V. L. Il s'agit de la création d'un foyer de retraite mais aussi du transfert de logements existants...**

**J. - P. Pickeroen :** Oui, il y a une création et deux transferts. Nous avons 12 personnes, les plus autonomes, logées dans un immeuble à Mainvilliers. En raison de difficultés rencontrées, ces personnes ont dû quitter leur appartement et être relogées dans des habitations disséminées dans l'agglomération. Le futur foyer leur permettra de vivre “chez elles” tout en profitant de la structure éducative. Le foyer permanent, rue de Chanzy, à Chartres sera, lui aussi, pour des raisons d'insécurité et d'insalubrité, transféré au foyer Saint - Exupéry.

**V. L. Pourquoi avoir fait appel aux services de l'OPHLM ?**

**J. - P. Pickeroen :** Pour des raisons économiques, nous serons locataires, non propriétaires. J'ai déjà travaillé avec l'Office lors de la réalisation du Centre pour Traumatés Crâniens de Champhol. J'ai apprécié la façon intelligente avec laquelle ce projet a été mené. L'écoute a été importante, nous nous étions déplacés dans des structures similaires et vu ainsi, ce qui devait être fait, ou au contraire évité.

**V. L. Quelles ont été vos exigences ?**

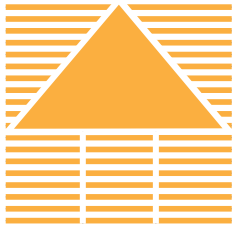
**J. - P. Pickeroen :** Que ce soit le plus individualisé possible. D'ailleurs nous cherchons de plus en plus à individualiser la prise en charge pour permettre à chacun de progresser ou de



préservé ses acquis. Ces personnes ne sont, ni ne seront jamais, autonomes. Mais nous devons les amener au maximum d'autonomie en adaptant notre accompagnement à leur évolution.

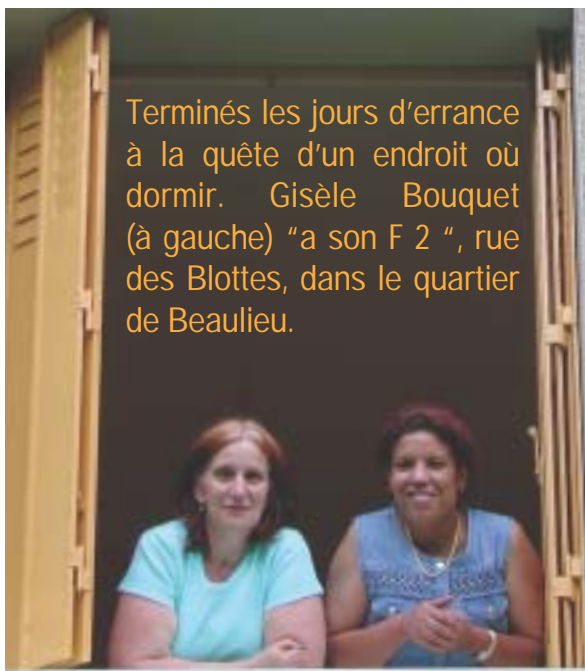
**V. L. Quels sont les moyens d'accéder à cette autonomie ?**

**J. - P. Pickeroen :** Le foyer représente pour chaque résident son principal, voir unique, lieu de vie. C'est sa maison. Les personnes participent à des ateliers cuisine, elles vont au cinéma avec les copains, au club de marche, à la piscine. Au foyer des Hauts de Lèves elles choisissent leur papier peint, leur mobilier, vont déjeuner à l'extérieur... Au Foyer de Vie Retraite on essaiera d'entretenir le plus longtemps possible leurs capacités pour qu'elles ne régressent pas. Il y aura des activités culturelles, de la lecture, du bricolage, la chorale. De nouvelles activités sont également prévues avec un jardin, un élevage. Tout cela permet de se fixer dans le temps et d'être utile. Ces personnes sont en rupture de travail, si nous ne les sollicitons pas, elles peuvent rester toute la journée au lit... Elles ont besoin d'une prise en charge nouvelle.



## Voisin, voisine

# Le parcours d'une nouvelle résidente à l'Office Hébergée un an par une locataire



Terminés les jours d'errance à la quête d'un endroit où dormir. Gisèle Bouquet (à gauche) "a son F 2", rue des Blottes, dans le quartier de Beaulieu.

*mère était en vacances, se rappelle Setti Assri, locataire de l'Office dans le quartier du Puits Drouet. J'allais donc tous les jours ouvrir ou fermer les volets et arroser les plantes. Je l'ai vu dans la cage d'escalier. Le premier soir je n'y ai pas trop prêté attention. Mais le lendemain, cela m'a intrigué. Quand je lui ai demandé ce qu'elle faisait là, elle a fondu en larmes. J'ai compris et l'ai amenée à la maison.*

### Du travail et un logement

J'ai souvent passé la nuit dehors. J'allais là-bas, rue Curie, sous une petite cabane, mais je ne dormais pas... J'avais peur... Heureusement j'ai beaucoup de copines, elles m'ont hébergé, 8 jours chez l'une, 3 jours chez une autre. Je suis allé vivre à Dreux et à Evreux aussi... Je suis resté cinq ans à Dreux... il m'a mis dehors parce que je ne touchais plus le RMI! Tout avait basculé en 1993. Suite à une dispute avec son concubin, Gisèle Bouquet s'est retrouvée à la rue, dans le quartier de Beaulieu. Aujourd'hui, après neuf longues années, elle a retrouvé son quartier.

### Une rencontre

Un de ces soirs d'errance, une rencontre va changer le cours des choses. "Ma

*Nous vivons dans un F 4, mais ma plus jeune fille, de 13 ans, est un peu peureuse, elle dort dans la chambre de sa sœur". Cela tombe bien, Gisèle aura sa chambre. Elle y dormira chaque soir pendant un an.*

Dès le lendemain, Setti Assri se fixe deux objectifs pour rendre dignité et indépendance à cette femme: lui trouver du travail et un logement.

Pour ce qui est du travail, tout va bien: dès le lendemain Gisèle Bouquet signe un CDD dans une entreprise de nettoyage. La chance est décidément au rendez-vous, puisque huit jours plus tard, son employeur lui propose un contrat à durée indéterminée de 30 heures par semaines.

*"Elle n'est pas fainéante, elle allait même travailler à Lucé, à pied". "Je parlais à 4 heures du matin pour com-*

*mencer à 6 heures"* confirme Gisèle Bouquet.

### Un F 2 se libère

Pour ce qui est du logement, il faudra être un peu plus patient. M<sup>me</sup> Bouquet est reçue à l'Office.

Mais à l'Office les demandes affluent, toutes plus urgentes les unes que les autres...

Le dossier avance... un F2 se libère enfin rue des Blottes... La visite de l'appartement est organisée le 2 mai. Le 18 juillet, Gisèle Bouquet est dans ses meubles... ou presque...

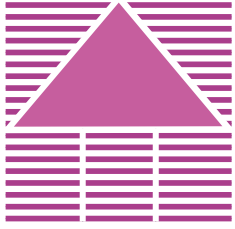


Le 18 juillet, les clés de l'appartement sont remises à M<sup>me</sup> Bouquet.

*"Dès le 2 mai, nous avons acheté la chambre à coucher, un frigidaire, une machine à laver, de la vaisselle et même les rideaux, il ne manquait que la cuisinière.*

*Elle a mis toutes ses économies de côté. Je ne lui ai jamais demandé d'argent, explique M<sup>me</sup> Assri.*

*Elle va quand même me manquer maintenant. Mais ce n'est pas loin... Ici elle est chez elle, là-bas, elle est chez elle aussi..."*



## La vie qui va

# Autour d'un barbecue



Au Centre Social de Saint Chéron les locataires apprécient de se retrouver autour d'un barbecue. C'est en réponse à la demande des habitants du quartier qu'Edwige Pierronnet, responsable du secteur famille a organisé cette soirée. Pour 5,40 euros par adulte et 3,10 euros par enfant les locataires ont pu passer une agréable soirée.



Le temps maussade a terni la seconde édition du barbecue organisé par le Centre Social de Beaulieu. Les locataires se sont néanmoins régalés des spécialités proposées par les associations du quartier : turque, sénégalaise et tunisienne.

Les rubriques "Voisin, Voisine" et "La vie qui va" vous sont consacrées.

Vous avez un don particulier, une passion qui sort de l'ordinaire,

une expérience à faire partager...

votre voisin ou voisine est étonnant...

un événement intéressant les locataires à lieu dans votre quartier...

FAITES-VOUS CONNAÎTRE auprès de la rédaction ou de votre agent de proximité.



## Bloc - notes

- **Dimanche 13 octobre**, fête de quartier à Bel Air. Chants, musique, stands et animations diverses, bric à brac (ouvert aux non résidents du quartier). Inscription au centre social, tél. 02 37 36 38 72.

- **Samedi 19 octobre**, bourse aux vêtements et au matériel de puériculture à la Maison pour tous de Rechèvres, tél. 02 37 21 33 76.

- **Samedi 19 et dimanche 20 octobre**, Forum de La Madeleine: "Nous sommes tous des artistes à La Madeleine".

Exposition de vos œuvres artistiques (poterie, poésie, peinture, etc.), ouverte à tous.

Exposants: 5 euros, gratuit pour les adhérents.

Contact: Association "La Madeleine, notre quartier", tél. 06 66 92 92 60.

- **À partir du 24 octobre**, 3<sup>e</sup> Rencontres internationales de mosaïques organisées par l'association des "3 R": Chapelle du lycée Fulbert à Chartres.

- **Samedi 26 octobre**, Fête Halloween et spectacle. Renseignements Maison pour tous de Rechèvres.

- **Samedi 7 et dimanche 8 décembre**, Forum de La Madeleine de 9 heures à 18 h 30. Marché de Noël (marché d'artisans le samedi, braderie et jouets le dimanche). S'inscrire pour la vente.

- **Vendredi 6 et samedi 7 décembre**, Téléthon organisé par le Centre Social de Rechèvres/Les bas Menus, tél. 02 37 21 33 76.



## En direct avec vous

### Entre nous

Les incendies dramatiques relayés par les médias nationaux nous rappellent clairement que personne n'est à l'abri.

Notre Office a été confronté, ces dernières semaines à des incendies qui auraient pu avoir de lourdes conséquences.

Il me paraît donc utile de rappeler chacun d'entre nous à une grande vigilance.

Par exemple, des appareillages électriques alimentés par une même prise provoquent obligatoirement une surchauffe qui peut induire un incendie.

À cet effet, une réactivité sans faille est nécessaire, tant des services de l'Office, de son personnel de proximité, que de vous-mêmes.

D'autre part, le défaut d'assurance en dehors des conséquences qu'il pourrait avoir pour votre famille est une clause de rupture de bail.

En cas de difficultés pour souscrire un tel abonnement, les services de l'Office sont à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches.



Comptant sur vous.

Christian GIGON  
Directeur Général  
de l'OPHLM  
de Chartres

### Mme A., locataire :

// Habitant un pavillon, nous souhaiterions une autorisation pour construire un abri de jardin, pouvez-vous nous préciser les démarches à suivre ?"

La construction d'un abri de jardin est tolérée dans certaines cités sous réserve que sa surface soit inférieure à 20 m<sup>2</sup>. Après accord de l'Office, la demande doit faire l'objet d'une déclaration d'autorisation de travaux à déposer à la mairie de la commune concernée, conformément au code de l'urbanisme.

M. G., locataire (quartier de La Madeleine) nous écrit :

// L'Office Hlm propose aux locataires du quartier de Beaulieu de reprendre leur cave, pourquoi pas sur le quartier de La Madeleine également ?

Concernant l'utilisation des séchoirs de palier utilisés par trois locataires, pourquoi ne pas créer des séchoirs individuels ?

Enfin, au sujet des paraboles, les non utilisateurs devront-ils payer également ?"

Effectivement l'Office Hlm a réalisé une enquête auprès des habitants du quartier de Beaulieu pour savoir s'ils utilisaient leur cave (Votre Logement n° 2 p. 5).

Ces locaux, lorsqu'ils sont inutilisés pourraient être mis à la disposition d'association. Cela présenterait l'avantage de ramener de la vie au rez-de-chaussée des immeubles. Ce dispositif pourra dans l'avenir être étendu à l'ensemble du patrimoine de l'Office.

Concernant l'utilisation des séchoirs, l'Office soumettra cette suggestion aux services techniques.

Pour ce qui est des paraboles collectives (Votre Logement n° 2 p. 12), leur mise en place n'entraîne pas d'augmentation du loyer. Le coût d'installation est inclus dans le cadre général des travaux d'entretien et d'amélioration courants.

M. G., locataire :

// Je demande l'autorisation de poser un verrou de sûreté sur ma porte palière."

Compte tenu du caractère coupe-feu des portes palières, l'Office n'autorise pas la pose de verrou.

Cependant, est toléré la pose de serrures trois points ou le remplacement du cylindre de la serrure par un cylindre inviolable, haute sécurité.



### Une question concernant votre logement ?

Adresser votre demande à notre rédaction :  
par courrier : Votre Logement, OPHLM,  
23 rue des Bas Bourgs, 28003 Chartres;  
par E-mail : s.babel@hlm - chartres. com

### Votre Logement Infos (Chartres)

Parution trimestrielle

OPHLM, 23 rue des Bas Bourgs - B. P. 137 - 28003 Chartres CEDEX

Tél. 02 37 25 65 25 - Fax 02 37 34 37 95 - E-mail : hlm@hlm-chartres. com

Directrice de la publication : Élisabeth Fromont

Rédaction, conception : Sylvie Babel - E-mail : s.babel@hlm-chartres.com

Illustrations : Roselyne Venant

Impression : Imprimerie Chauveau. N° ISSN : 1635-8139.

Dépôt légal : à parution.